

Jean-Baptiste Mathieu, un prêtre toscan dans les Mauges

Le cas du sulfureux curé de Saint-Philbert-en-Mauges, arrêté en 1816, illustre la difficile réorganisation religieuse des Mauges dans les décennies qui ont suivi la Révolution.

Le 11 décembre 1816, la paroisse de Saint-Philbert est en émoi. Scandale au presbytère ! Jean-Baptiste Mathieu, prêtre en exercice, relate les faits qui viennent de se dérouler aux aurores : « *Etant descendu de ma chambre pour aller allumer une chandelle à la cuisine, je trouvée [sic] le nommée René Meran dans le lit avec Anne Godineau ma servante, et Jacques Godineau mon domestique tout seul dans le lit à la chambre à côté de l'église. Comme la maison presbytérale ne doit pas servir pour une maison de scandale, par conséquent je cru être de mon devoir pieus de lé mettre tous lé trois à la porte* ».⁽¹⁾ L'affaire aurait pu en rester là si le curé originaire d'Italie, installé depuis quelques semaines par l'évêque d'Angers Charles Montault, n'avait omis de préciser les conditions du renvoi de ses domestiques. Dans une lettre au sous-préfet de Beaupréau, l'adjoint au maire Chupin précise : « *Du 10 au 11 du couran [sic] dans la nuit, les deux pauvres domestiques (...) sont venus frappé à ma porte, la pauvre femme couverte de coups sa jupe toute déchirée, et un bras et une çuisse qu'elle ne peut branler (...) le pauvre homme a bien des coups dont il vous les fera voir (...) je vous pris, monsieur le sous-préfet, de ferre rendre justice à cest pauvre maleureux quar le curé est un celera ou un monstre* ».

Le maître en chirurgie et juge de paix de Beaupréau, Rousseau, appelé pour constater les blessures, note dans son rapport que les plaies paraissent avoir été occasionnées par des coups de bâton.

Mathieu se défend vivement des accusations portées à son encontre par l'adjoint Chupin qui cherche, selon

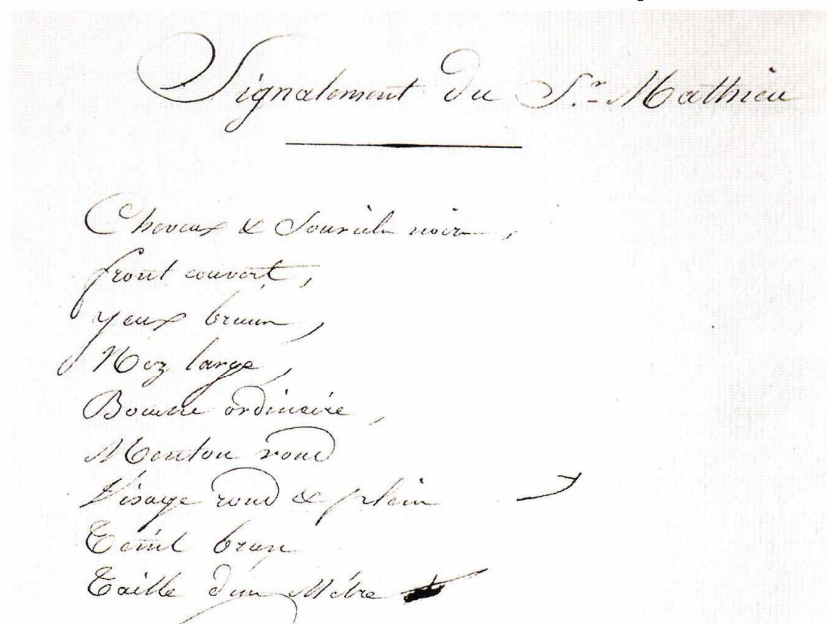
lui, à l'évincer de la paroisse. Ces événements ne tardent pas à attirer l'attention des autorités. Mathieu est convoqué à la sous-préfecture pour s'expliquer mais ne s'y présente pas prétextant être « *pris d'émétique* ».⁽²⁾ Dès lors, le soir même de ce 11 décembre, les gendarmes procèdent à son arrestation, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le sous-préfet Soyer. Ce dernier s'interroge sur ce curé : « *Suivant toute apparence, ce sieur Mathieu n'est point prêtre ; cette nuit il a été arrêté, il a proposé un louis aux gendarmes pour le laisser évader (...) cet individu était dans son lit couché, habillé, guêtré et avec ses souliers à onze heures et demie cette nuit, je ne peux douter que ce ne fut pour prendre la fuite (...). Il est accusé d'avoir bu et mangé avant d'aller à l'autel. Il n'est contorsions, difficultés et de refus qu'il n'ait apporté ; en un*

mot il a fait un mal infini aux gendarmes ». Mathieu est finalement conduit et incarcéré à Angers... non sans avoir tenté de subtiliser un calice et un ciboire du presbytère de Saint-Philbert !

« Turbulent et dangereux »

L'enquête menée par l'administration apporte des éclaircissements sur le parcours atypique de ce prêtre. Originaire de Pise,⁽³⁾ il est chassé du collège helvétique de Rome lors de l'invasion des Etats romains par la France pour avoir refusé de prêter serment à Bonaparte. Ce dernier le condamne à demeurer 3 ans en France. Mathieu exerce alors son ministère dans l'évêché de Valence, en 1805 et 1806, d'où il est renvoyé par l'évêque et signalé, à cette époque, au ministre de la Police comme « *turbulent et dangereux* ». Il transite, ensuite,

Le signalement de Mathieu.





L'église de Saint-Philbert-en-Mauges a accueilli un curé peu orthodoxe.

dans plusieurs diocèses dont celui de Carcassonne. Il y est nommé desservant de la petite paroisse de Castang où son caractère trop violent ne lui a pas permis de « *supporter les tracasseries occasionnées par ses paroissiens* ». S'étant fait de nombreux ennemis, Mathieu est sommé de quitter son poste par l'évêque ; ce qu'il fait tout en subtilisant un registre de baptêmes, mariages et décès...

A une période difficile à déterminer, une lettre en italien confirme sa présence en Italie pendant 19 mois aux côtés d'un certain comte de San Giorgio dans le château duquel il enseigne la rhétorique et l'arithmétique. Mathieu repart ensuite en France et se rend dans un monastère trappiste près de Laval. Le comte de San Giorgio déplore alors la perte d'un excellent maître, très instruit et d'une rare piété chrétienne !

On retrouve sa trace à la fin de l'été 1816 à Poitiers, puis au Lion-d'Angers où il est arrêté pour défaut de passeport. Libéré, il reprend son voyage mais revient vite dans le Maine-et-Loire pour tenter de se fixer chez les religieux de Bellefontaine où il ne « *put se faire au genre de vie de cette maison* ». Nommé à Saint-Philbert à la fin d'octobre 1816, il ne tarde pas à susciter l'hostilité des paroissiens par son comportement, jusqu'à l'affaire du presbytère le 11 décembre.

Pénurie de prêtres

Au-delà de la simple anecdote, c'est la question des enjeux de l'organisation de la religion dans les Mauges après les troubles de la Révolution qui est

ici posée. En effet, la reconstitution de l'encadrement religieux est une nécessité pour le pays mais, elle ne va pas sans contrariétés. Le recrutement des prêtres est difficile et les ecclésiastiques en poste sont le plus souvent âgés. De 1802 à 1816, le diocèse d'Angers enregistre ainsi 60 ordinations contre 200 décès. On comprend mieux alors l'empressement, voire même la précipitation, avec laquelle l'évêque d'Angers entreprend de remplacer à Saint-Philbert le prêtre Davy⁽⁴⁾ par Jean-Baptiste Mathieu dès que celui-ci se présente avec de soi-disant lettres de prêtrise.⁽⁵⁾

Privés de curé depuis six mois, les habitants voient quant à eux débarquer un prêtre inconnu et de surcroît étranger. Ceci explique en grande partie les regrets formulés par le prêtre toscan qui se plaint d'être « *dépourvu de tout* » par manque d'attention de ses ouailles : « *L'attachement aux ministres des autels manque malheureusement partout et même dans la Vendée, chose incroyable !* »

Dans un contexte tendu, la question religieuse fait toujours peur en 1816.⁽⁶⁾

La conduite scandaleuse de Mathieu inquiète les autorités départementales qui vont prendre un maximum de précautions pour régler l'affaire. « *Enlever un prêtre dans la Vendée ! En voici d'une belle force* », s'exclame le sous-préfet Soyer. Une grande discrétion entoure donc l'arrestation de Mathieu comme le signale une autre lettre du sous-préfet : « *J'avois [sic] pris toutes les précautions que m'avait dicté ma prudence afin d'éviter le scandale de mettre cet individu en pri-*

son, je désirais qu'il passa incognito et se rendit à Angers avec célérité, [mais] cet homme a fait tout ce qu'il a pu de son côté pour faire éclater son arrestation, a apporté toutes espèces de difficultés pour ne point partir pour Angers ».

Le cas Mathieu va susciter des tensions entre les autorités civiles et religieuses. Ces dernières réclament sa mise en liberté, au grand désespoir du sous-préfet de Beaupréau : « *Je suis bien mortifié de ne me pas trouver d'accord avec ces messieurs ; mais je n'ose vous dire que dans cet arrondissement j'ai été jugé comme on juge sur les lieux et j'ai reçu des félicitations sur l'expédition de toutes les classes des habitants. Si j'avois à redouter une affaire c'était celle qui touchait ce corps ; pour prévenir les incidents j'avois pris l'avis des trois ecclésiastiques prépondérants [de Beaupréau]* ». Soyer avait effectivement sondé, entre autres, les prêtres Mongazon et Duboys sur la conduite à tenir en pareil cas.

Ce dossier est particulièrement pris au sérieux. Le préfet, le baron de Wismes, le porte à la connaissance du ministre de la Police qui ne tarde pas à donner son assentiment à la préfecture du Maine-et-Loire pour renvoyer Mathieu en Italie dans les premiers mois de l'année 1817. Le Toscan prend acte de cette décision et met un terme à son périple dans les diocèses français.

L'exemple du passage de Jean-Baptiste Mathieu dans les Mauges aura révélé quelques-uns des aspects de la réorganisation religieuse au sortir de la Révolution. Autant de défis que les autorités civiles et religieuses auront à relever pour de nombreuses années encore.

Bertrand DELAHAYE
Association Histoire des Mauges

(1) Dans une lettre à l'adjoint au maire de la commune. Tous les extraits cités dans cet article sont issus d'un dossier déposé aux Archives départementales de Maine-et-Loire sous la cote 2 V 22.

(2) Pris d'une envie de vomir.

(3) Il fut capucin dans la communauté de Sardevole à proximité de Pise.

(4) Davy est décédé au mois de mai 1816.

(5) Selon l'enquête de police, la plupart des papiers de Mathieu sont des faux rédigés de sa propre main.

(6) Un soulèvement royaliste et anti-impérial secoue l'ouest de la France en 1815. Napoléon est à ce moment-là proche de sa chute finale alors que, de nouveau, un Bourbon s'apprête à monter sur le trône (le futur Louis XVIII).